

 <p>Association des Résidents du Bois Raguenet</p>	<p align="center">PROTOCOLE DE REPRISE DES ACTIVITES DANS LE CADRE DE LA COVID 19</p> <p align="center">Mis à jour SAISON 2021-2022</p>
<p align="center">ACTIVITE</p>	<p align="center">THEATRE</p>
<p>Type de pratique</p>	<p align="center">Collective</p>
<p><u>Référent COVID</u></p>	<p>La Référente Covid pour l'activité Théâtre à la date du 2 septembre 2020, est Françoise HUOT. Elle est responsable de la bonne application des mesures sanitaires prises par l'ARBR, pour elle-même, les comédiens, les bénévoles.</p>
	<p>Les mesures sanitaires, dont le port du masque et la présentation du passe sanitaire sont régis par des mesures nationales et/ou préfectorales susceptibles d'évolution. Les adhérents et les animateurs seront informés des changements, et le site www.arbr.fr onglet COVID sera mis à jour.☒</p>
<p><u>Protocole comédiens, et bénévoles</u></p> <p>- Passe Sanitaire et Pièce d'Identité -Masque - Gel hydro-alcoolique</p>	<p>Pour tous, L'ARBR a habilité certains comédiens à vérifier les passes sanitaires - présente son Passe Sanitaire et a sur lui une pièce d'identité, en cas de contrôle par les forces publiques ; - le port du masque est obligatoire pendant les temps d'attente, de déplacement et l'échauffement - le masque sera exceptionnellement enlevé par les seuls comédiens lors de leur prestation à condition d'être à plus de 2 m du bord de scène -Lavage des mains avec savon ou gel hydro-alcoolique avant et après la répétition -Règle de distanciation physique de 1 mètre entre les pratiquants</p>
<p><u>Protocole metteuse en scène</u></p> <p>- Passe Sanitaire et Pièce d'Identité</p>	<p>Idem que l'ensemble des comédiens En complément :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renseigne la fiche des adhérents présents à chaque séance. - Le Registre d'occupation des salles si présent. - Organise l'aération des salles à chaque fin de chaque séance
<p><u>Protocole Matériel</u></p> <p>- Désinfectant virucide</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les affaires personnelles (manteaux...) seront déposées par chaque comédien sur la chaise qu'il occupe. - En fin de cours, le Référent organise la désinfection du mobilier mis à disposition de la troupe avec un produit virucide (à base d'alcool à 70° ou eau oxygénée).
<p><u>Protocole Locaux</u></p>	<p>Utilisation de locaux municipaux, entretenus par la ville d'Orvault</p>
<p>Date et Version du document</p>	<p>V3 – 01 Janvier 2022</p>
<p><u>Signatures</u></p>	<p align="center">L'ARBR</p>  <p align="right">le Référent</p>

--	--